



Une enseignante défend ses élèves, cibles de contrôles en série

La professeur dénonce le délit de faciès dont sont victimes certains lycéens au cours de simples sorties scolaires.

ÉPINAY-SUR-SEINE

PAR NATHALIE REVENU

NAJAT VALLAUD-BELKACEM doit-elle – et peut-elle – interdire aux policiers de contrôler les élèves lors des sorties scolaires ? C'est en tout cas le souhait formulé par une enseignante du lycée professionnel Louise-Michel, à Epinay. « Ce sont des contrôles au faciès », estime Elise Boscherel, 34 ans, professeur de français et d'histoire-géo.

Le ministère de l'Éducation nationale et le rectorat de Créteil n'ignorent plus rien de la démarche de cette enseignante, ulcérée de voir ses élèves en butte aux vérifications policières lors des excursions qu'elle organise. « J'en ai marre de retrouver mes élèves contre un mur, les bras en croix et les jambes écartées alors qu'ils n'ont rien fait. Ce sont des humiliations supplémentaires », dénonce Elise Boscherel.

La sortie du 1^{er} mars, à Bruxelles, a été la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Gare du Nord, à Paris, un élève, puis deux... puis trois sont arrêtés par des gardiens de la paix pour un contrôle d'identité. Le pre-



Epinay, hier. Les adolescents contrôlés venaient tous du lycée professionnel Louise-Michel.

mier ado est stoppé dès sa descente du train, sur le quai. « J'ai précisé au policier que j'étais son enseignante. Mais il m'a demandé de reculer. » Quelques mètres plus loin, elle aperçoit un autre élève, deux policiers à ses côtés et sa valise ouverte à ses pieds. Le sang de la prof ne fait qu'un tour : « C'est pas possible, j'en ai marre que mes élèves soient contrôlés », s'énerve-t-elle.

Le ton monte. Le policier passe un rapide appel avant de répliquer d'un ton acerbe : « Vous voyez : je fais bien mon travail, votre élève a un casier judiciaire. » La remarque jette un froid sur le groupe qui repart en silence. La discussion se poursuivra

en classe. Les élèves ont surtout été choqués par le ton de la police à l'égard de l'enseignante. « Un policier ne peut pas vous parler comme ça », lui ont lancé les lycéens.

ELLE ENVISAGE DE SAISIR LE DÉFENSEUR DES DROITS SUR CETTE QUESTION

Avant l'épisode à la gare du Nord, plusieurs incidents avaient déjà émaillé les sorties scolaires. « Même au musée de l'Immigration, nous avons eu droit à des remarques discriminantes », affirme l'enseignante qui veut saisir le Défenseur des droits. Pour cette institution dirigée par Jacques Toubon, ce serait une première. Son pôle Déontologie de la sécurité indique : « Nous n'avons jamais été informés de contrôles d'identité lors de sorties scolaires. »

Un cadre de l'Éducation nationale reconnaît toutefois : « La problématique du contrôle au faciès est un sujet sensible en ce moment. Mais c'est d'abord un sujet qui concerne toute la France. Le réduire à l'Éducation nationale nous paraît peu pertinent. »